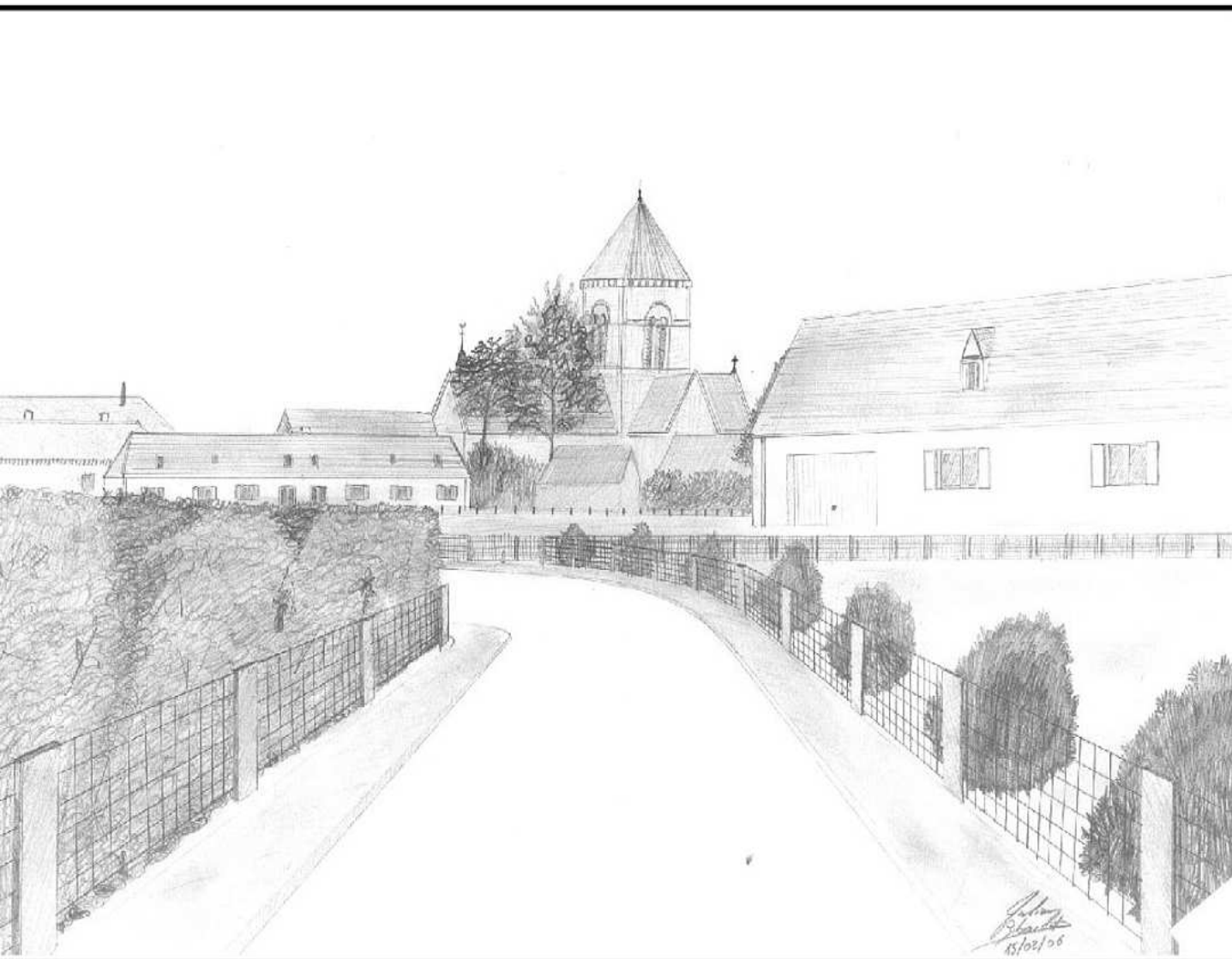


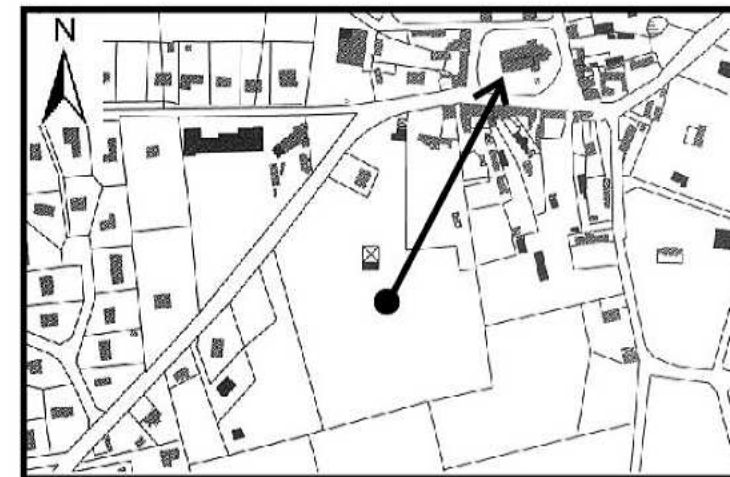
PRESENTATION 1 : CREATION D'UNE NOUVELLE ZONE D'HABITAT AU SUD DU BOURG (S)



sur l'église valorisent le cadre de vie des habitants et contribuent à l'intégration de la nouvelle zone au bourg existant. Une bande non aedificandi doit être conservée pour instaurer des vues suffisamment.

secteur bâti pourra se développer sur les arrières du centre du bourg avec l'implantation de maisons, agrémentées de cours fruitières, si possible. La typologie de ces constructions devra s'inspirer des caractéristiques du bâti situé sur les arrières du bourg en termes de forme, de couleur, d'implantation, ...

présentation n'a pas de valeur prescriptive et n'a de prétention que d'aider l'aménageur et les habitants à visualiser le développement de la zone



Plan de situation



Etat actuel du site